

Aux représentants des médias

COMMUNIQUE DE PRESSE

MAS en fiscalité internationale : nouveau volet suisse ou international

Neuchâtel, le 16 juin 2011. Après le succès de ses deux premières éditions, l'Université de Neuchâtel lance un nouveau MAS en droit fiscal international (« Executive Master of Advanced Studies in International Taxation ») qui, désormais, comprend deux volets : l'un destiné à un public spécifiquement suisse et l'autre destiné à un public international. Les prochains cours, qui pourront être suivis à temps plein ou en cours d'emploi, débiteront en janvier 2012. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 septembre.

Professeur de droit fiscal suisse et international à l'Université de Neuchâtel, Robert Danon innovait en 2010 en lançant le premier MAS en droit fiscal international.

Dans un contexte économique et politique marqué par l'importance croissante de la fiscalité pour les individus et les entreprises, le besoin d'une formation pointue dans ce domaine devenait impératif. Ce qui explique le succès des deux premières éditions du MAS lancées par l'Université de Neuchâtel.

Nouveau : volet suisse ou volet international

Pour la troisième édition de cette formation de très haut niveau, deux filières seront désormais proposées. La filière suisse (« Swiss curriculum ») réservée aux fiscalistes suisses et la filière internationale (« international curriculum ») réservée au public international. Cette double voie, à choix, et de très nombreux cours en commun, permet ainsi de répondre aux besoins du marché tant suisse que mondial.

Rappelons que les cours sont dispensés en anglais pour permettre notamment à des candidats de toute la Suisse et de l'étranger de suivre ce programme en bénéficiant des meilleurs intervenants en la matière. Cette troisième volée s'étoffe ainsi de nombreux nouveaux experts suisses et internationaux de grande renommée.

Formation à plein temps ou à temps partiel

Autre nouveauté, cette formation pourra s'effectuer soit sur 3 semestres (temps partiel) soit sur 2 semestres (temps complet).

Les participants des premières volées proviennent du conseil fiscal, de l'industrie ou encore des milieux bancaires. Les candidats intéressés par cette formation ont la possibilité, sur inscription, d'assister à une journée de cours de manière à apprécier in situ du niveau et de la qualité de la prestation offerte.

L'édition 2012 vient d'être officiellement lancée. Les cours débiteront début janvier 2012. Le délai d'inscription est fixé au 30 septembre.

La Banque Bonhôte et PricewaterhouseCoopers sont les partenaires principaux de cette formation innovante en Suisse.

Contacts :

Professeur Robert Danon, Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, robert.danon@unine.ch
Fabienne Guignard, coordinatrice du MAS, Tél. : 032 718 13 24, fabienne.guignard@unine.ch

Pour en savoir plus : <http://www.unine.ch/mas-international-taxation>.

Rejoignez le groupe LinkedIn *Executive master in international taxation*